



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 14 septembre 2020.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents : François Lupien, Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Éric Allard, Maureen Landry et Karina Poudrier.

Formant quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne, sont également présents Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière et Gaby Tessier, inspecteur.

****À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.**

1. OUVERTURE, PRÉSENCE ET BIENVENUE.

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

2020.119

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie Lyne Landry et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du conseil

Le lundi 14 septembre 2020 19h30

1. Ouverture, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal d'août 2020 ;
4. Dépôt de la correspondance ;
5. Adoption des comptes à payer et transferts ;
6. Période de questions ;
7. Demande des citoyens et autres ;
 - 7.1 Jean-Marc Benoit – course de « bazou » ;
 - 7.2 dérogation mineure ;
8. Administration ;
 - 8.1 Logiciel Somum;
 - 8.2 Musée de la Photographie – demande de commandite projet escapade Photo
 - 8.3 Déneigement des bornes sèches, stationnement hôtel de ville et chemin du Pont Mitchell;
 - 8.4 Gouttières;
 - 8.5 Fibre optique – mandat à Morency, société d'avocats
 - 8.6 Logo;
 - 8.7 Formations ADMQ et COMBEQ;
9. Incendie et sécurité publique ;
 - 9.1 Facture au 31 juillet 2020
10. Voirie et Urbanismes ;
 - 10.1 Éclaircissement abords des routes;
 - 10.2 Lignage;
 - 10.3 Intercepteur d'huile – garage municipal;
11. Loisirs ;
 - 11.1 Bibliothèque ;
 - 11.1.1 Dépôt procès-verbal;
 - 11.1.2 Budget 2021;
 - 11.1.2 Compensation coordonnatrice et adjointe 2021;
12. Hygiène du milieu ;
 - 12.1 Régie inter municipale de gestion des déchets du Bas St-François ;
13. Varia ;
14. Dépôt et rapport des comités ;
15. Période de questions ;
16. Levée de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

2020.120

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'AOÛT 2020 ;

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'adopter le procès-verbal d'août 2020 tel que rédigé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

4. CORRESPONDANCE:

Le maire fait la lecture de la correspondance.

VINGT 55

2020.121

Considérant que la demande du Vingt 55 d'avoir un soutien moral afin d'affirmer l'importance des médias locaux;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'affirmer un appui équitable et indispensable au média Vingt 55.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2020.122

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS ;

Considérant les déboursés en date du 14 septembre 2020, déboursés effectués durant le mois :

Comptes payés durant le mois et au 14 septembre 2020:

#	Fournisseurs (description).....	montant
	Salaires (août 2020)	10 226.14\$
	Int (site internet)	57.43\$
9160	Pelouse Desrochers (entretien des terrains)	586.37\$
9161	MRC Drummond (quote-part juillet)	6 866.87\$
	Total :	17 726.81\$

Comptes à payer au 14 septembre 2020:

#	Fournisseurs (description).....	montant
9162	CN (passage à niveau)	622.50\$
9163	MRC Drummond (quote part août et septembre)	13 133.74\$
9164	annulé	
9165	Groupe Altima (assurance responsabilité)	8 727.00\$
9166	Régie G.M.R. Bas St-François (quote-part)	9 200.83\$
9167	Supérieur Propane (location réservoir)	44.84\$
9168	Thomas Caya (quincaillerie)	110.65\$
9169	J.N. Francoeur (enrochement)	292.62\$
9170	J.N. Francoeur (réparation fuite d'eau et accotement)	13 741.39\$
9172	annulé	
9173	L'Express (avis de dérogation mineure)	262.07\$
9174	Pelouse Desrochers (entretien des terrains)	586.37\$
9175	Pavage Drummond (pavage)	7 818.30\$
9176	Install Expert (vitre taillée accueil)	149.62\$
9177	annulé	
9178	9253-4015 Qc Inc. Baily (fauchage abords des rangs)	1 276.22\$
9179	Ministre du Rev. Qc (remises salaires août)	2 405.65\$
9180	Receveur Général du Canada (remises salaires août)	873.82\$
9181	Hélène Ducharme (entretien ménager)	240.00\$
9182	Mun. Village NDBC (eau forage, biblio coord.libre, peinture parc)	1 057.94\$
	Total :	60 543.57\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 78 270.38\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gaby Tessier en référence au règlement de délégation de pouvoir.



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

6. PÉRIODE DE QUESTIONS;

Les gens présents dans la salle peuvent poser leur question.

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES ;

7.1 JEAN-MARC BENOIT – COURSE DE BAZOU ;

2020.123

Considérant la demande de Monsieur Jean-Marc Benoit afin de tenir un événement de course de « bazou » le 19 septembre de 9h30 à 18h00 ;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser le propriétaire à tenir l'évènement le 19 septembre 2020 sans aucune vente de boisson. Les règles sanitaires devront être respectées.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.2 DÉROGATION MINEURE ;

2020.124

Considérant la demande de dérogation mineure déposée au 4240, Chemin du Pont Mitchell, en conformité avec les exigences du Règlement sur les dérogations mineures ;

Considérant que la demande initiale de dérogation mineure numéro 2020-01 est à l'effet de permettre une superficie de bâtiment accessoire de 93% de la superficie du bâtiment principal et une hauteur dépassant la limite permise de 0,7 mètre ;

Considérant que le Comité Consultatif d'Urbanisme au conseil municipal ne recommande pas la demande de dérogation mineure 2020-01 telle que présentée initialement ;

Considérant que la demande de dérogation mineure numéro 2020-01 a été revue à la baisse à l'effet de permettre une superficie de bâtiment accessoire de 62% de la superficie du bâtiment principal et une hauteur ne dépassant pas la limite permise de 6 mètres ;

Considérant que Comité Consultatif d'Urbanisme **recommande favorablement** la demande de dérogation mineure 2020-01 révisée.

Considérant que le projet comporte une nouvelle construction ;

Considérant qu'il s'agit d'une demande qui peut faire l'objet d'une dérogation mineure en vertu des articles 2.1 et 2.2 du Règlement sur les dérogations mineures numéro 382-2010 ;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser la dérogation mineure du 4240, Chemin du Pont Mitchell afin de permettre la construction d'un bâtiment accessoire de 62% de la superficie du bâtiment principal et une hauteur ne dépasse pas la limite permise de 6 mètres.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8. ADMINISTRATION ;

8.1 LOGICIEL SOMUM;

2020.125

Considérant que 13 municipalités ont acquis le logiciel Somum pour les communications avec les citoyens.

Considérant que les seuls frais sont les frais d'utilisation annuelle.

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser le montant d'environ 890.53 pour couvrir les frais d'utilisation de l'année 2020-2021

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

8.2 MUSÉE DE LA PHOTOGRAPHIE – DEMANDE DE COMMANDITE PROJET ESCAPADE PHOTO;

Ne donne pas suite.

8.3 DÉNEIGEMENT DES BORNES SÈCHES, STATIONNEMENT HÔTEL DE VILLE ET CHEMIN DU PONT MITCHELL;

2020.126

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu de demander des prix aux déneigeurs pour la cour de l'hôtel de ville et revoir avec les personnes concernées s'ils acceptent le contrat des bornes sèches et le chemin du pont Mitchell aux taux suivant : 260\$ pour les bornes sèches et 450\$ pour le Chemin du Pont Mitchell.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.4 GOUTIÈRES ;

2020.127

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser un montant de 380.00\$ plus taxes afin de solidifier les gouttières et d'autoriser un montant de 345\$ plus taxes pour installer 15 arrêts de neige vert forêt .

Résolution adoptée à la majorité, le maire ayant exercé son droit de vote.

8.5 FIBRE OPTIQUE – MANDAT À MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS;

2020.128

ATTENDU que la Municipalité désire que son territoire soit desservi par un réseau de fibres optiques ;

ATTENDU que le projet de la MRC de Drummond en semblable matière n'a pas porté fruit ;

ATTENDU la nécessité de développer des solutions pour pallier aux problèmes de desserte en fibre optique sur le territoire de la Municipalité ;

ATTENDU les enjeux juridiques soulevés par la situation ;

ATTENDU la nécessité pour le Municipalité d'être assistée de procureurs ;

II EST PROPOSÉ PAR MARIE-LYNE LANDRY, APPUYÉ PAR ÉRIC ALLARD, ET RÉSOLU :

QUE Morency, Société d'avocats S.E.N.C.R.L. soit mandatée par la Municipalité pour développer des solutions aux fins d'assurer l'implantation d'un réseau de fibre optique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.6 LOGO ;

2020.129

Considérant qu'il y a lieu de rafraîchir et épurer le logo qui représente la municipalité ;

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard et de donner un mandat à Marie-Josée Rivard, afin de revoir le logo de la municipalité.

Et résolu de former un comité de travail, afin de travailler avec la graphiste : Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne et Valérie Aubin

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

2020.130

8.7 FORMATIONS ADMQ ET COMBEQ:

Considérant les formations offertes par les associations :

Association des directeurs municipaux du Québec :

9 décembre 2020 – Les nouveaux pouvoirs généraux de taxation et redevances 99.00\$

7 octobre 2020 - Réussir les séances du conseil 99.00\$

21 octobre 2020 – Projets privés en zone agricole – enjeux et défis pour les municipalités 99.00\$

SEAO – démarche pas à pas concernant les principales actions à poser – gratuit

Corporation des officiers municipaux :

21-22 octobre - Officier municipal en bâtiment et en environnement 570.17\$

Cours en classe virtuelle – Officier municipal en bâtiment et en environnement : 304.85\$

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par François Lupien et d'inscrire la directrice générale aux 4 formations de l'ADMQ et l'inspecteur aux 2 formations de la COMBEQ. Que les frais de représentation seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE :

2020.131

9.1 FACTURE AU 31 JUILLET 2020:

Considérant la facture incendie au 31 juillet 2020 ;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landy, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser le paiement de la facture au 31 juillet au montant de 6 260.41\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10. VOIRIE ET URBANISME :

2020.132

10.1 ÉCLAIRCISSEMENT DES ABORDS DES ROUTES:

Considérant qu'il y a lieu d'éclaircir certaines intersections ;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser un montant de 3 000\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2020.133

10.2 LIGNAGE DES RANGS

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'entériner le lignage des rangs de la municipalité au coût de 8426.51 plus taxes chez Lignes Maska.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2020.134

10.3 INTERCEPTEUR D'HUILE – GARAGE MUNICIPAL:

Considérant la résolution #2020.093 autorisant un budget de 15 000 \$, plus taxes, pour l'achat et l'installation d'un séparateur d'huile ;

Considérant l'offre de SD énergie pour un projet clé en main au montant de 12 825 \$, plus taxes ;

Considérant qu'un raccordement électrique 120V pour le panneau de contrôle est à prévoir et n'est pas inclus dans la soumission ;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'autoriser la dépense de 12 825 \$, plus taxes pour l'installation d'un



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

intercepteur d'huile au garage municipal et de demander à un électricien d'installer une prise 120 V pour le panneau de contrôle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11 LOISIRS ;
11.1 BIBLIOTHÈQUE ;

11.1.1 DÉPÔT PROCÈS-VERBAL ;
Le procès-verbal du comité bibliothèque est déposé.

2020.135

11.1.2 BUDGET 2021 ;
Considérant la recommandation du comité bibliothèque en date du 24 août 2020;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser les prévisions budgétaires 2021 pour la bibliothèque telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2020.136

11.1.3 COMPENSATION COORDONNATRICE ET AJOINTE 2021 ;
Considérant la recommandation du comité bibliothèque en date du 24 août 2020 ;

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Karina Poudrier et résolu que la compensation pour la coordonnatrice et l'adjointe soit indexée à l'IPC au 1^{er} janvier 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

12. HYGIÈNE DU MILIEU ;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS SAINT-FRANÇOIS;
Rapport de comité

13. VARIA;

14. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS ;

15. PÉRIODE DE QUESTIONS
Les gens présents dans la salle peuvent poser leur question.

2020.137

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ;
Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 20h34.

Stéphane Dionne
Maire

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / secrétaire-trésorière